

**Complément d'avis n°2021/05-03
relatif à l'accréditation de
l'École nationale supérieure d'électronique, informatique,
télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux
de l'Institut polytechnique de Bordeaux
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire sur l'avancée du suivi de l'ensemble des recommandations demandé dans l'avis n°2021/05-03.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'Institut polytechnique de Bordeaux,
- Vu la note de synthèse établie par Pascal BIDAN, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 13 mars 2024

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 13 mars 2024.



La présidente,
Elisabeth CREPON